

**M. l'Orateur:** Le chef de l'opposition me permet-il de l'interrompre pour lui demander ce qu'il veut qu'on fasse à propos de ces paroles.

**L'hon. M. Drew:** Je pense, monsieur l'Orateur, que le mot "hell" est un mot bien connu du public en général et que les députés et les lecteurs du public ne seront pas tellement offusqués si ce mot, qui figure souvent dans des livres infiniment plus importants que le hansard, reste dans le compte rendu.

**L'hon. M. Harris:** Au sujet du rappel au Règlement, on sait que le hansard cherche à rapporter aussi fidèlement que possible ce qui se dit à la Chambre des communes. Cependant, nous savons tous que nous commettons parfois des erreurs d'ordre grammatical et autre...

**M. Hodgson:** C'est le mot juste, Walter.

**L'hon. M. Harris:** ...et qu'on permet que ces inconséquences, si je puis les appeler ainsi, soient rectifiées, pourvu que le fond des observations reste le même. Je pense que la remarque qui a été lancée pourrait être justement interprétée si l'on retranchait le mot en cause.

**L'hon. M. Pickersgill:** Comme je suis le coupable, je pourrais peut-être dire un mot.

**M. l'Orateur:** Je prie les députés d'examiner ce qui s'est produit. Dans la chaleur d'une interruption,—pour reprendre les paroles du député de Vancouver-Burrard,—une remarque a été lancée. Je ne sais pas tous les mots qui ont été prononcés, mais la phrase se terminait par "a hell of a lot".

**L'hon. M. Harris:** "More".

**L'hon. M. Pickersgill:** Je puis peut-être aider Votre Honneur.

**M. l'Orateur:** Le ministre pourrait répéter les mots exacts qu'il a employés.

**L'hon. M. Pickersgill:** Si j'ai bonne mémoire, j'ai dit que le très honorable monsieur, c'est-à-dire le ministre de la Production de défense, en savait "a hell of a lot more" sur cette question que l'honorable vis-à-vis. C'est mon avis. J'aimerais ajouter que je n'ai jamais demandé que cette remarque soit rayée du hansard. Je m'excuse auprès de la Chambre d'avoir employé cette expression. Je m'excuse encore une fois, mais je n'ai pas la moindre objection à ce qu'elle figure au hansard.

**M. l'Orateur:** J'ai cru entendre le chef de l'opposition me demander que cette expression soit rayée.

**L'hon. M. Drew:** Non, non!

**M. l'Orateur:** Si tel n'est pas le cas, je ne la ferai pas supprimer. Que désire le chef de l'opposition?

**L'hon. M. Drew:** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas qu'elle soit supprimée. Au contraire, je veux qu'elle reste au hansard.

**M. l'Orateur:** Parfait!

**L'hon. M. Drew:** A mon sens, il faut que ceux qui prennent connaissance du hansard, ici ou à l'extérieur de la Chambre, sachent exactement comment certains vis-à-vis s'expriment dans ce débat.

**M. l'Orateur:** Je comprends donc que le chef de l'opposition désire maintenant poursuivre le débat.

**L'hon. M. Drew:** Assurément. Sans recourir à des paroles offensantes, je me permets de parler de la remarque du député, d'après qui le ministre de la Production de défense en connaît bien plus long à propos de la question qui nous occupe que les membres de l'opposition.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles:** Ce n'est pas ce qu'il a dit.

**L'hon. M. Drew:** J'entends les alliés socialistes de gauche qui crient bravo.

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, je ne blâme pas le chef de l'opposition (M. Drew) de ne pas trop bien entendre certaines de nos observations. J'ai dit en plaisantant: "Ce n'est pas ce qu'il a dit." Je n'ai pas dit: "Bravo". Je m'amusais seulement un peu en voyant que le chef de l'opposition ne citait pas exactement la déclaration du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, ce dont il s'est excusé.

**Une voix:** Cela arrive souvent.

**L'hon. M. Drew:** Non, monsieur l'Orateur, je vais m'arrêter à cette interpellation d'un honorable député qui a dit qu'on avait l'habitude d'entendre des citations inexactes. Les honorables vis-à-vis savent qu'il n'en est rien. Ils savent très bien qu'ils peuvent vérifier n'importe quand mes citations quelles qu'elles soient. C'est tout simplement une interpellation comme celles qui appellent le genre de remarques dont Votre Honneur a parlé plus tôt au cours du présent débat.

Donc, pour ce qui est de l'interpellation de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je dirai que j'ai plaisir à accepter son explication de l'observation qui a été formulée. Je m'abstiens de répéter les mots qui ont déjà soulevé tant de discussion mais l'observation voulait certainement dire, plus énergiquement peut-être, que le ministre de la Production de défense